

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Fourniture d'équipements et de matériels de maintenance destinés aux ateliers véhicules transports routiers (VTR) et motos du lycée professionnel Beau de Rochas

Marché n° BR-2019-ATELIERS-VTR-MOTOS

Procédure de consultation

Appel d'offres ouvert en application des articles R 2123-1, R 2131-12 et R 2131-13
du Code de la Commande Publique

**Règlement de la Consultation
(RC)**

Date limite de réception des offres :

15 mai 2019 19h

ARTICLE 1 – OBJET ET FORME DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la fourniture d'équipements et de matériels de maintenance de véhicules automobiles destinés aux ateliers du lycée professionnel Beau de Rochas.

Les prestations feront l'objet d'un marché passé procédure adaptée en application des articles R 2123-1, R 2131-12 et R 2131-13 du Code de la Commande Publique.

C'est un marché de fournitures soumis aux dispositions de l'arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et services.

ARTICLE 2 – DURÉE DU MARCHÉ / PÉRIODE D'EXÉCUTION

Le délai d'exécution de la prestation est fixé à 6 semaines à compter de la notification du marché. Compte tenu de la nécessité d'assurer le fonctionnement des matériels et équipements dans les locaux restructurés, **la livraison et l'installation de ces matériels et équipements doivent impérativement être effectuées avant le 13 juillet 2019.**

Le marché est conclu à compter de sa notification
(Date prévisionnelle de notification : 3 juin 2019)

ARTICLE 3 – ALLOTISSEMENT

Les fournisseurs faisant une proposition pour plusieurs lots sont avisés qu'ils peuvent n'être retenus éventuellement que pour l'un des lots et que les prix indiqués demeurent applicables. Les offres doivent cependant porter sur un ou des lots **complets**. Tout lot incomplet sera considéré comme une offre irrégulière au sens de l'article 2152-1 du Code de la Commande Publique et sera automatiquement rejeté.

Nomenclature	Quantité	Descriptif
Lot 1	1	Banc de tests avec frein de charge (atelier motos)
Lot 2	1	Cabine insonorisée pour banc de puissance (atelier motos)
Lot 3	1	Analyseur de gaz (atelier motos)
Lot 4	2	Tables élévatrices pour moto et quad (atelier motos)
Lot 5	1	Testeur de ressort (atelier motos)
Lot 6	1	Banc de suspension (atelier motos)
Lot 7	1	Machine à purger les amortisseurs (atelier motos)
Lot 8	1	Système de mesure cadre et châssis deux roues (atelier motos)
Lot 9	5	Dessertes pupitres (atelier motos)
Lot 10	2	Armoires murales à rideau (atelier motos)
Lot 11	1	Appareil de géométrie poids lourds (atelier VTR)

Lot 12	1	Lessiveuse pour pièces industrielles (atelier VTR)
Lot 13	4	Armoire pour poste de travail informatique (atelier VTR)
Lot 14	1	Rayonnage atelier (atelier VTR)

ARTICLE 4– DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours (cent vingt jours) à compter de la date limite de réception des offres.

ARTICLE 5 – MODALITÉS DE RETRAIT ET CONTENU DU DCE

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement par voie électronique sur le site : <http://site.aji-france.com>

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

1. - Le règlement de Consultation (RC) ;
2. - L'acte d'engagement (ATTRI1) ;
3. - Le cahier des clauses particulières (CCP) ;
4. - Les bordereaux de prix unitaires ;
5. - La déclaration DC 2 ;
6. - La lettre de candidature DC1 ;

ARTICLE 6 – MODALITÉS D'ÉCHANGE EN COURS DE PROCÉDURE

Tous les courriers émanant du pouvoir adjudicateur, tels les éventuelles modifications ou informations complémentaires relatives au dossier de consultation des entreprises, les demandes de précisions ou compléments sur la candidature ou l'offre, la notification du rejet ou l'admission au présent marché seront transmis aux candidats uniquement par voie électronique.

Chaque candidat veillera donc à mentionner à l'acte d'engagement une adresse électronique valide correspondante à celle du responsable de sa société en charge du suivi de ce marché.

Si la plateforme de dématérialisation permet de retirer le dossier de consultation des entreprises en mode anonyme, il est fortement recommandé au candidat de s'identifier initialement dès le retrait du DCE s'il souhaite être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier, notamment réponses aux questions posées ou erratum.

ARTICLE 7– PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française et exprimées en EURO. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

Pièces de la candidature (telles que prévues aux articles 2143-3 et 2143-4 du Code de la Commande Publique

- > Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :
 - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

- > Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- > Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise
 - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Pour présenter leur candidature, **les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat)** contenus dans le DCE, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pièces de l'offre

Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement (ATTRI1) complété et signé ;
- Le Cahier des Clauses Particulières paraphé et signé ;
- Le ou les bordereaux des prix ;
- Un mémoire technique incluant toute information relative au SAV (notamment la durée de garantie du matériels et la pérennité des gammes), toute information relative à la logistique, notamment l'organisation et moyens dont dispose le candidat pour exécuter la prestation demandée, (planning prévisionnel des jours de livraison, d'installation et de mise en service),
- Les fiches techniques de chaque produit ;

ARTICLE 8 – MODALITÉS ET DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Transmission sous forme électronique

Les offres doivent être transmises uniquement sous forme électronique et devront être déposées avant le 15 mai 2019 à 19h sur le site suivant <http://site.aji-france.com> .

ARTICLE 9– LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Les critères relatifs à la candidature sont :

- Capacités financières évaluées en fonction du chiffre d'affaires global et des chiffres d'affaires concernant les fournitures objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Capacités professionnelles et techniques évaluées en fonction de la présentation d'une liste des principales fournitures réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

- Le jugement des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Allotissement	Prix	Qualité	Qualité des services associés
Lot n° 1	6	9	5
Lot n° 2	6	9	5
Lot n° 3	6	9	5
Lot n° 4	6	9	5
Lot n° 5	6	9	5
Lot n° 6	6	9	5
Lot n° 7	6	9	5
Lot n° 8	6	9	5
Lot n° 9	6	9	5
Lot n° 10	6	9	5
Lot n° 11	6	9	5
Lot n° 12	6	9	5
Lot n° 13	6	9	5
Lot n° 14	6	9	5

Méthode de calcul appliquée à chaque critère :

- Coefficient de notation = note maximum / nombre de réponses
- La meilleure offre aura la note maximum
- Les offres suivantes seront classées comme suit : note maximum - (rang de classement x coefficient de notation)

- **Le critère qualité** sera apprécié au regard de la note explicative des caractéristiques techniques de chaque produit.

Sera étudié à part égale.

- **La note prix** sera basée sur la somme du prix total du lot.

- **La note qualité des services associés** sera basée sur le mémoire technique. Sera ici étudié à part égale les moyens humains et matériels affectés à l'exécution du présent marché (méthodologie de la livraison) et le SAV (notamment la durée de garantie).

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité et les justificatifs prévus aux articles R.2144-1, R.2144-2, R.2144-3, R2144-4, R.2144.6 et R.2144.7 du Code de la Commande Publique

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre incomplète ou ne respectant pas les indications de présentation précisées à l'article 6 du présent document sera immédiatement écartée.

ARTICLE 11 – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard dix (10) jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à l'adresse indiquée dans l'article 8 du présent règlement ou par courrier électronique par le biais de la plate-forme de dématérialisation à l'adresse suivante : <http://site.aji-france.com>

Une réponse sera alors adressée en temps utile à tous les candidats ayant été destinataires du dossier.

Pour des renseignements d'ordre technique :

Mr Frédéric DARZACQ Courriel : ctx.0332445d@ac-bordeaux.fr

Pour des renseignements d'ordre administratif :

Mr Christian CLERGUE Gestionnaire Courriel : gest.0332445d@ac-bordeaux.fr

Le proviseur

Fabrice DEBSKI